



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 décembre 2004

**Pont de Surimeau - validation du principe de la mise en place d'un
pont provisoire en attente de la reconstruction d'un tablier définitif
en 2006**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 décembre 2004

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Une intervention de remise en peinture des garde-corps du pont de Surimeau était prévue en 2004.

En décembre 2003, une visite subaquatique a conclu au bon état des culées et des piles qui soutiennent l'ouvrage. Au printemps 2004, il a été mis au jour un état de corrosion très avancé des trottoirs dans un premier temps, puis des poutrelles porteuses dans un deuxième temps. Saisi pour expertise, le bureau d'études B.T.P. a conclu à un risque élevé de rupture de l'ouvrage et préconisé sa fermeture en juin 2004. La circulation est maintenue pour les piétons.

Cette situation perturbe très fortement les usagers, accroît les difficultés de circulation sur le bas de l'avenue de Nantes et de la route de Coulonges et pénalise l'activité commerciale du quartier de Sainte-Pezenne. Cette fermeture est d'autant plus pénalisante pour la vie du quartier que les délais administratifs et les contraintes du site (risque de crues élevé en période hivernale) conduisent à un remplacement à neuf du tablier au plus tôt à l'été 2006.

Invités en réunion publique le 4 novembre 2004, les riverains ont rejeté très majoritairement cette solution et plébiscité la mise en place rapide d'un ouvrage provisoire. Cette solution pourrait être menée à terme d'ici avril – mai 2005 pour un montant de 130 000 € TTC (non compris le démontage du tablier actuel). La mise en place de cette structure provisoire permettrait de rétablir la circulation, de lancer la réflexion sur le type de pont définitif à mettre en place (une voie ? deux voies ? des trottoirs ? des pistes cyclables ?), sa destination (circulation piétonne ou automobile – jusqu'à quel tonnage ?) et de mener les consultations nécessaires pour une mise en place d'un tablier définitif à l'été 2006. L'estimation sommaire d'un ouvrage définitif, de caractéristiques identiques à l'ouvrage actuel, est de 250 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de la mise en place d'un pont provisoire (type pont Bailey) en location, en attente de la reconstruction d'un tablier définitif à l'été 2006.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN